

Communiqué de presse du 13 mars 2024

PARC DE VEHICULES – PLUS DE 200'000 VOITURES DE TOURISME SUR LES ROUTES DU CANTON

Le parc de véhicules augmente de 1,8 % (2022 : 1,3 %), 293'635 véhicules sont immatriculés dans le canton au 30 septembre 2023. Au niveau suisse, la croissance est de 1,1 % (2022 : 0,6 %). L'effectif des voitures hybrides et électriques progresse de 34 % : 23'935 unités comparativement à 17'803 unités en 2022. L'immatriculation de véhicules neufs augmente de 6,0 % (CH : 9,9 %).

200'121 voitures de tourisme circulent dans le canton, soit 2'711 unités de plus qu'en 2022. Leur moyenne d'âge passe de 7,6 ans en 2011 à 9,5 ans en 2023 (CH : 10,3 ans). La puissance moyenne correspondant à 114,7 kW (CH : 124,0 kW), elle était de 93,2 kW en 2011.

L'effectif des voitures hybrides et électriques progresse de 34 %. Les voitures hybrides ou celles utilisant des énergies alternatives, telles que l'électricité, l'hydrogène ou le gaz représentent 23'935 unités (2022 : 17'803 ; 2005 : 59), soit 12,0 % du parc voitures de tourisme, dont 6'683 voitures électriques (3,3 %). Au 30 septembre 2023, la part de motorisation essence correspond à 64,2 %, respectivement 23,8 % pour le diesel.

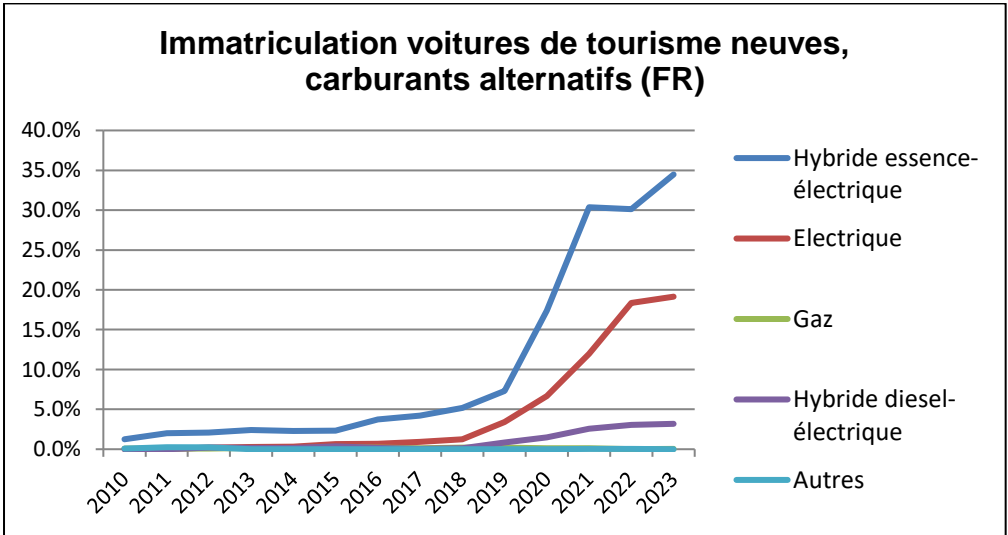
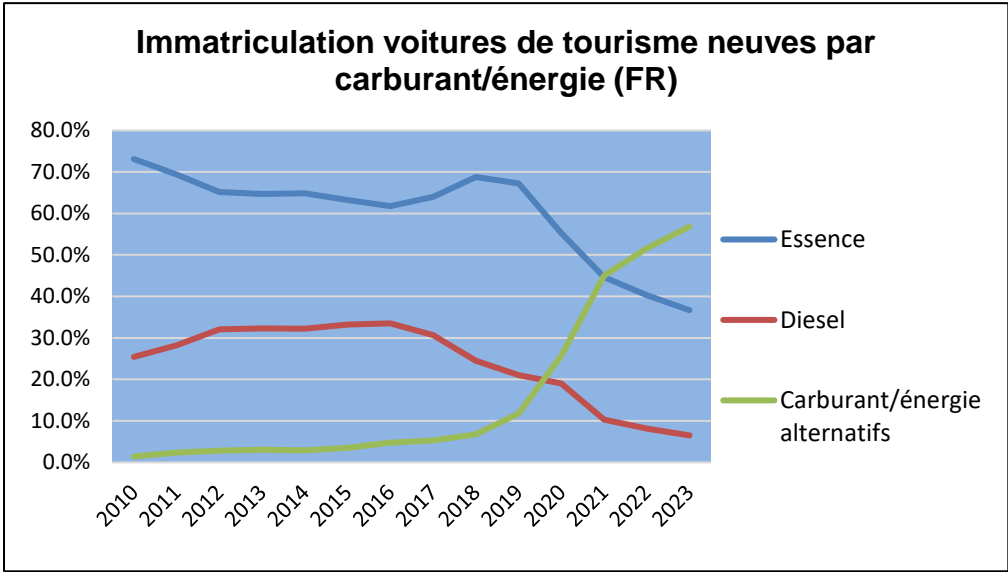
Les immatriculations de tous les genres de véhicules neufs confondus augmentent de 6.0 % (CH : 9,9 %). 10'423 voitures de tourisme neuves ont été mises en circulation, soit une augmentation de 718 unités (7,4 %) par rapport à l'année précédente (CH : 11,6 %). Quant aux autres genres de véhicules, 5'067 unités ont été immatriculées, soit une augmentation de 3,1 % (CH : 6,3 %).

Le nombre de motocycles atteint 28'848 unités, soit une progression de 3,8 % (CH : 1,3 %). Avec 2'061 unités, les immatriculations de motocycles neufs augmentent de 2,6 % (CH : 1,2 %). L'âge moyen des motos passe de 9,6 ans en 2011 à 12,2 ans en 2023.

Info-box

En 2023, l'immatriculation de voitures neuves fonctionnant au diesel diminue de 14,0 %, celles à essence diminuent de 2,2 % et les carburants/énergie alternatifs augmentent de 18,3 %.

Sur les 10'423 voitures de tourisme immatriculées pour la première fois durant l'année, 56,8 % sont hybrides ou électriques. C'est bien plus d'une voiture sur deux en comparaison avec une sur trente en 2015. 19,1 % sont purement électriques.



Info-box

L'impôt sur les véhicules représente plus de 116,5 millions de francs au profit de l'Etat de Fribourg. Par sa simplicité et ses incitations environnementales, la Loi sur l'imposition des véhicules (LIVAR) entrée en vigueur en 2022 est un système facilement compréhensible par le grand public.

Sur un total de près de 254'000 véhicules à moteur avec un poids total jusqu'à 3'500 kg, 43'000 (17%) bénéficient de réductions d'impôts liées à une étiquette-énergie A (-30%) et/ou à une motorisation électrique (-30%), hybride ou à gaz (-15%). Cela correspond à 6,6 millions de francs.

Plus de détails : www.ocn.ch/impot